

Quatre arrestations à Saint-Hubert

Trois jeunes majeurs et un mineur ont été arrêtés pour coups et blessures, à Saint-Hubert. Police et parquet pratiquent envers eux la tolérance zéro.

l'avenir

Mardi matin, en chambre du conseil, le président a confirmé trois mandats d'arrêt envers trois jeunes - majeurs - de Saint-Hubert, à la requête de M. Cambier, procureur du Roi. En outre, une quatrième personne, un mineur, a été placée en IPPJ.

Les jeunes avaient été arrêtés vendredi dernier pour coups et blessures à l'encontre d'un éducateur, à la sortie d'un café de Saint-Hubert, il y a une dizaine de jours. Il s'agit, pour les trois majeurs, de Loyd Henkinet, Kevin Debacker et Kevin Ruelle.

Police et parquet, main dans la main

La zone de police Semois et Lesse, en la personne du commissaire divisionnaire Léonard, et le parquet de Neufchâteau, en la personne du procureur du Roi Cambier, déclarent avoir travaillé et travailler encore main dans la main.

« *C'est la tolérance zéro qui est appliquée partout dans la zone, et en particulier à Saint-Hubert, explique M. Léonard.*

Cela fait longtemps que Saint-Hubert connaît la violence. Tolérance zéro signifie sanction. Mais attention, une sanction peut prendre différentes formes : soit une médiation, soit une amende, soit la correctionnelle. Ici, il s'agit de coups et blessures, il y a eu arrestations. »« Les faits sont caractérisés. En effet, déclare M. Cambier. Avec une violence certaine d'ailleurs. Ils rentrent donc dans le cadre de la tolérance zéro.

» Une tolérance zéro que nous pratiquons envers certaines personnes connues en région de Saint-Hubert. J'ai donc requis mardi matin la confirmation des trois mandats d'arrêt, ce que le juge a accordé. »

Lancer un signal

Le procureur du Roi M. Cambier ne s'en cache pas. Son souhait est que les prévenus comparaissent au plus vite devant le tribunal correctionnel : « *Mon but est de lancer un signal à ces bandes qui sévissent à Saint-Hubert.*

» Replaçons-nous dans le cadre des déclarations de celui qui fait fonction de bourgmestre de Saint-Hubert. Il déclarait il y a quelques mois, se demander ce que faisait la justice pour remédier à cette violence. Dans ce cas-ci, la sanction que nous proposons est la plus pertinente.

» *Envers la population de Saint-Hubert, je voudrais que cela serve d'effet d'annonce.*

» Car ces jeunes qui causent des troubles, tout le monde sait de qui il s'agit, mais personne n'ose en parler ! » A. V.